

# Position sur la prise en charge des maladies chroniques en pharmacie

15.05.2019

Les personnes qui vivent avec une ou plusieurs maladies chroniques (les «malades chroniques») ont besoin d'un accompagnement et d'une prise en charge proactive afin de prévenir l'évolution de la maladie et de réduire le risque de complications. À l'instar des médecins, les pharmaciens bénéficient d'une grande confiance de la part de la population pour ce qui est des maladies chroniques. Le Conseil fédéral a confirmé le rôle important que jouent les pharmaciens dans les soins médicaux de base en vue d'atteindre les objectifs suivants:<sup>1</sup>

1. garantir et améliorer la qualité des traitements;
2. assurer et faciliter l'accès à des prestations de qualité en matière de santé;
3. renforcer la compétence des patients.

Les pharmacies assument déjà ce rôle à maints égards dans la prise en charge des maladies chroniques (Chronic Care) et sont disposées à l'étendre davantage<sup>2</sup>. La présente position montre l'étendue des tâches que les équipes des pharmacies seront à même de réaliser à l'avenir pour assurer le traitement et le suivi des patients souffrants de maladies chroniques et expose les conditions nécessaires à ce changement.

## 1. Rôle de l'équipe officinale dans la prise en charge des maladies chroniques

Les pharmaciens sont les spécialistes de la gestion des médicaments: ils conseillent et soutiennent de façon ciblée les patients atteints de maladies chroniques dans l'utilisation des médicaments et contribuent ainsi sensiblement à renforcer la compétence des patients et à garantir la qualité des traitements. En outre, les pharmacies assurent la sécurité de l'approvisionnement en médicaments ainsi que l'accès des patients à d'autres mesures en faveur de la santé ou de la prévention. Les rôles des pharmacies exposés schématiquement dans la Figure 1 sont actuellement mis en place dans le cadre de divers projets.

### Début du traitement

Au début d'un nouveau traitement pour une maladie chronique, le pharmacien propose un accompagnement adapté au patient et aux résultats visés. Il encourage le développement des compétences de chaque patient ainsi que la motivation à suivre le traitement défini. Ainsi, il améliore activement les chances de réussite de ce dernier. Le pharmacien dispose d'une vue d'ensemble des médicaments pris actuellement par le patient, même si celui-ci est traité par plusieurs médecins ou prend des médicaments en automédication. Il empêche ainsi les surdosages, les interactions indésirables et les prescriptions multiples. Grâce à la vaste gamme de produits proposés et à la capacité du pharmacien à fabriquer la forme galénique souhaitée, le patient reçoit son médicament sous une forme et dans une taille sur mesure.

### Accompagnement et optimisation thérapeutiques

Le pharmacien accompagne les malades chroniques sur le long terme dans l'utilisation de leurs médicaments en contrôlant les objectifs thérapeutiques, en identifiant d'éventuelles complications liées aux médicaments ou en définissant les risques relatifs à la maladie. Les problèmes liés aux médicaments sont abordés avec les patients, leurs proches et d'autres professionnels de la santé, puis éliminés. Ces mesures permettent aux pharmacies d'empêcher chaque année qu'une quantité énorme de médicaments soit jetée sans avoir été utilisée ou qu'elle soit employée de manière incorrecte.

<sup>1</sup> Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Humbel 12.3864 sur la place des pharmacies dans les soins de base.

<sup>2</sup> Les résultats détaillés de l'enquête auprès des membres sont disponibles dans l'espace réservé aux membres: [vers les résultats](#) (uniquement pour les membres).

## Autres mesures en faveur de la santé ou de la prévention

Pour promouvoir la prévention dans le cadre des soins médicaux de base, le suivi médicamenteux des malades chroniques en pharmacie peut également être relié de manière optimale à un coaching sur le mode de vie. En effet, les personnes avec un diagnostic initial de maladie non transmissible apprécient d'être soutenues dans l'adoption d'un mode de vie sain et sont très réceptives à ces mesures. Les assistant(e)s en pharmacie peuvent jouer un rôle central dans ce domaine, qui fait lui aussi l'objet de nombreux projets d'innovation actuels.<sup>3</sup>

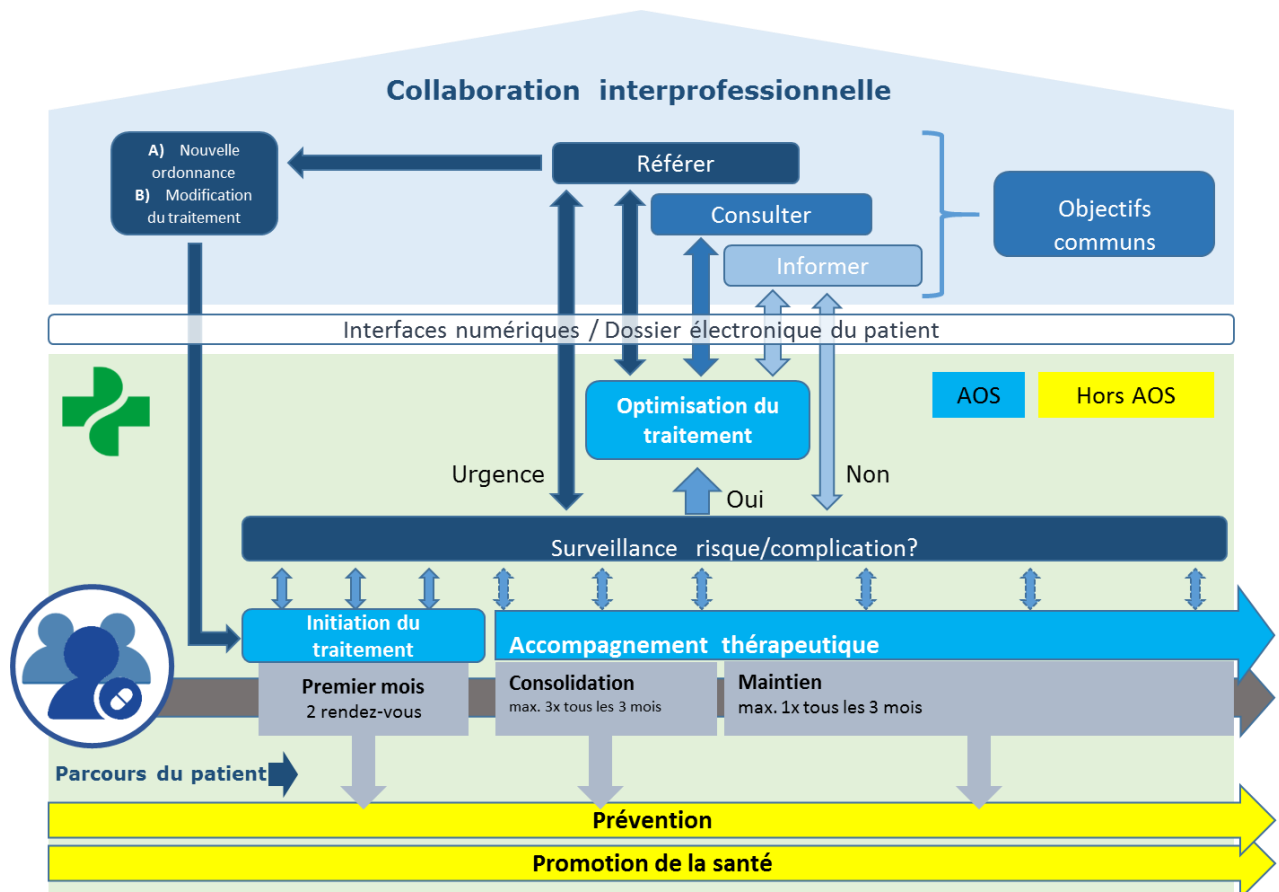


Figure 1: concept global «Chronic Care Management» en pharmacie selon le groupe de travail RBP V+ avec des représentants de pharmaSuisse et de curafutura

## 2. Conditions et défis

Afin que le personnel des pharmacies puisse assumer durablement ces rôles dans la prise en charge des maladies chroniques, il faudra remplir diverses conditions et relever plusieurs défis.

### Formation initiale et postgrade du personnel de pharmacie

La formation des pharmaciens doit leur permettre d'assumer un rôle global dans la prise en charge des malades chroniques. C'est ce que garantit le document «Profil professionnel du pharmacien d'officine et mission de la formation postgrade en pharmacie d'officine» de la Société de discipline FPH Officine. Par ailleurs, le profil professionnel des assistant(e)s en pharmacie est actuellement examiné en vue d'un renforcement du rôle important de ces professionnels au sein de l'équipe officinale.

<sup>3</sup> Des informations détaillées sont disponibles sur: [www.pharmasuisse.org/fr/1699/Strategie-mnt.htm](http://www.pharmasuisse.org/fr/1699/Strategie-mnt.htm)

## **Collaboration interprofessionnelle**

Le suivi des patients souffrant de maladies chroniques exige des approches interprofessionnelles et coordonnées. Pour ce faire, les rôles au sein de l'équipe thérapeutique doivent être clairement définis selon les compétences et éventuellement adaptés en cours de traitement. Le pharmacien soutient le rôle actif des patients et assume des responsabilités dans la prise de décision participative (shared decision making). Avec l'accord du patient, l'équipe de la pharmacie échange de manière proactive et ciblée avec les autres professionnels de santé impliqués. En outre, le pharmacien prodigue des conseils aux spécialistes dans des cas particuliers et améliorent, au sein de cercles de qualité interprofessionnels et avec les médecins, la qualité des prescriptions en faveur des patients. La collaboration interprofessionnelle constitue donc une condition fondamentale dans le traitement et le suivi des malades chroniques.

## **Des interfaces numériques**

Pour favoriser une collaboration coordonnée, des solutions numériques à l'aide de plateformes de données et de eHealth Tools sont essentielles. Les offres numériques permettent aux malades chroniques de gérer leurs maladies en toute autonomie et facilitent la communication avec et entre les professionnels de santé. Les pharmaciens contribuent activement au développement et à la diffusion de solutions techniques telles que le dossier électronique du patient ou le plan électronique des médicaments. Ils utilisent aussi ces outils pour documenter et communiquer efficacement sur leur travail. Pour les pharmaciens, les solutions numériques constituent une base de décision dans le cadre d'une médecine personnalisée et fondée sur les faits. Pour y parvenir, les pharmaciens doivent pouvoir bénéficier de nouveaux modèles de financement permettant une rémunération adaptée aux besoins.

## **Une rémunération indépendante pour une meilleure qualité**

Le rôle d'accompagnement des malades chroniques par le pharmacien ne se résume pas à la délivrance des médicaments. Réglées par des conventions tarifaires, les nouvelles prestations doivent être indemnisées par l'assurance obligatoire des soins dans la mesure où elles sont efficaces, adéquates et économiques. Le *Managed Care* et d'autres modèles alternatifs d'assurance conviennent à la rémunération de pareilles prestations pour autant que celles-ci ne soient pas définies de manière trop restrictive et que les catégories de population les plus vulnérables ne soient pas désavantagées. Une rémunération appropriée simplifie la standardisation et l'évaluation des prestations en question et permet de garantir la qualité.

Grâce à des prestations de santé de haute qualité, les pharmaciens peuvent contribuer à améliorer nettement la qualité des traitements et à renforcer la compétence des malades chroniques en matière de santé. La Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse s'engage activement pour permettre de relever les défis actuels et pouvoir concrétiser cette vision.